

Données Essentielles

Caractéristiques des acheteurs :

Nom de l'acheteur ou du mandataire :

Syndicat Mixte du bassin du Linon

Numéro SIRET de l'acheteur ou du mandataire :

20003537600017

Caractéristiques du marché public :**Numéro d'identification unique de marché public :**

2000353760001720231133712DC00

Nature du marché :

Marché

Objet du marché :

Marché public de travaux - Programme 2023 de restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant du Linon

Code CPV principal :

45262640-9

Procédure de passation :

Procédure adaptée

Technique d'achat :

Accord-cadre

Modalité d'exécution du marché public :

Bons de commande

Numéro unique d'accord-cadre auquel est rattaché le marché :

70455_1133712DC

Lieu principal d'exécution :

BASSIN VERSANT DU LINON - Commune de Tinténiac

Identifiant du lieu principal d'exécution (code postal ou code INSEE) :

35190

Type de code du lieu d'exécution :

Code postal

Durée totale du marché :

24 mois

Considérations sociales :

Pas de considération sociale

Considérations environnementales :

Pas de considération environnementale

Marché comportant des travaux, services ou fournitures innovants :

Oui

Part des produits issus de l'Union européenne :

0.0

Part des produits fabriqués en France :

0.0

CCAG de référence :

Travaux

Date de notification :

07/09/2023

Date initiale de publication des données essentielles :

02/10/2023

Caractéristiques financières :

Nombre d'offres :

3

Montant forfaitaire ou estimé maximum HT :

120 000 euros

Forme du prix :

Unitaire

Type de prix :

Définitif révisable

Attribution d'une avance :

Non

Caractéristiques d'identification des opérateurs économiques :

Dénomination sociale	Identifiant (Siret, n° TVA intra, etc)	Type d'identifiant
Jérôme MOTHAY AGRIOSERVICES	50526631200030	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		
COMMUNAUTE DE COMMUNNES BRETAGNE ROMANTIQUE	243 500 733 00114	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		